CREFOPS .com

EN PRÉSENTIEL

NOUS CONTACTER

À PARTIR DE **380 €**

FINANCEMENT

Formation MAC APS

(Maintien et Actualisation des compétences Agent de Prévention et de Sécurité , pour le renouvellement de la carte Professionnelle)

SÉCURITÉ

Crefops Ile-De-France : FOR-093-2027-01-28-20220587580 / ADEF TFP 9316091501
Crefops Bordeaux : FOR-033-2124-10-15-20250606703 / ADEF TFP 3309030403



L'objectif de cette formation est de maintenir et d'actualiser ses compétences, nécessaire au renouvellement de la carte professionnelle dématérialisée d'agent de prévention et de sécurité (APS).

SÉCURITÉ

27 H

12 PARTICIPANTS PAR SESSION

Présentation

Le MAC APS (Maintien et Actualisation des Compétences de l'Agent de Prévention et de Sécurité) est une formation qui permet de mettre à jour les connaissances et compétences de l'agent de sécurité suivant un cadre réglementaire afin d'obtenir le renouvellement de sa carte professionnelle dématérialisée.

Formation MAC APS

(Formation Maintien et Actualisation du Titre à finalité Professionnelle Agent de Prévention et de Sécurité)

Durée

27h / 4 jours
Délai moyen d'accès : 3 semaines / 1 mois sous réserve de l'obtention de tous les documents.

Lieu

CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest

Équivalence / Suivi de parcours

Les candidats souhaitant obtenir la qualification de sécurité incendie peuvent poursuivre avec la formation SSIAP 1. Pas d'équivalence.

Révisez sur MyCrefops !
L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.

Pré-requis

- Être titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité, (formation intervenant dans un délai de 24 mois avant l'échéance de validité de celle-ci) ou détenir une autorisation préalable / ou provisoire si la date de validité est dépassée
- Évaluation pédagogique et personnalisée (10 questions réponses courtes)
- Avoir un diplôme de secourisme en cours de validité (SST, PSE, PSC, ...)
- Pour les ressortissants étrangers, avoir 5 ans de présence sur le territoire français

Modalités pédagogiques

La formation MAC APS se déroule sous forme d'enseignements théoriques et d'exercices pratiques.

Le programme est conforme à l'arrêté du 05 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité.

Programme

Pour le renouvellement de la carte professionnelle

CADRE JURIDIQUE D'INTERVENTION DE L'AGENT PRIVE DE SÉCURITÉ (4h00)

COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES (7h00)

COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES (13h00)

MODULE « PATRIOTIQUE » (3h00)

Les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine
Les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
L'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

Évaluation

Des évaluations formatives sont mises en place tout au long de la formation pour assurer la compréhension des apprenants.

Certification

A l'issue de la formation, une attestation sera délivrée au candidat qui aura participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Recyclage de la formation à prévoir avant la demande de renouvellement de la carte professionnelle (tous les 5 ans).